GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

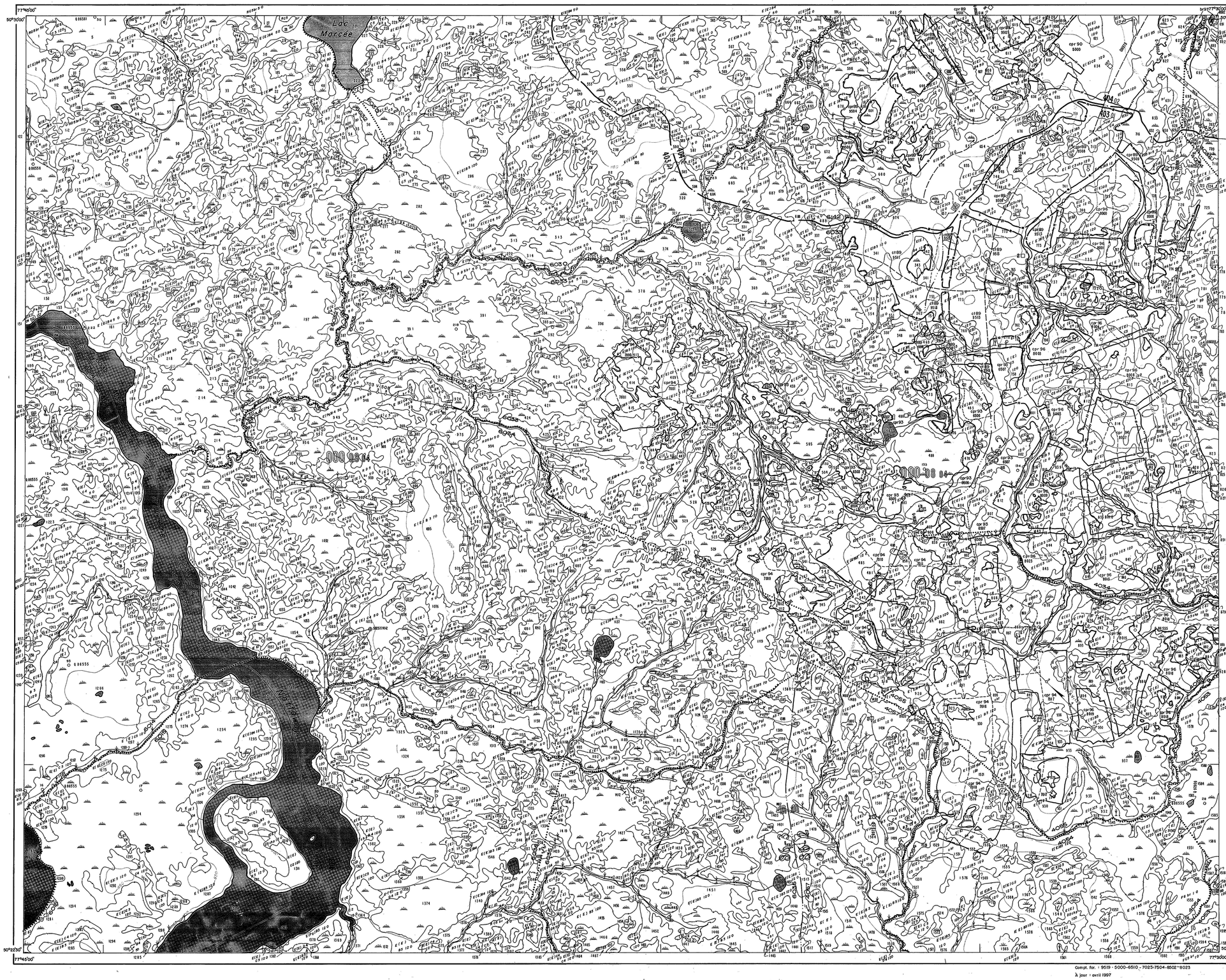

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cn
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe progressive d'ensemencement ..... cps
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dcp
Coupe de jardinage ..... cj
Coupe partielle (coupe du 1 pied) cp1
Plantation à racines nues ..... pr
Plantation en récipients ..... pc
Plantation de boutures ..... pb
Plantation de semis ..... ps
Érablière commerciale ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (bande de lisière) ..... ecc

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (P)
— — à mélèze (laricin)	R (L)
— — (plantation)	R P
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portaine)	E (E)
— — à épinette noire	E (EN)
— — à mélèze	E (L)
— — à pruche	E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (EB)
— — (plantation d'épinette noire)	E (EN)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portaine résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PR)
— — à mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pg(PB)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	Pb (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (L)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec pruche	Pb (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (L)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	Pg (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg(PG)
— — — avec pin blanc	Pg (PB)
— — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg P
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C P
Pruchière	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	Pr (PR)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr(PR)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— — — à pin rouge	Pr(PR)
— — — à pin gris	Pr(PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
MÉLÈZIN	Ml
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	Ml (ML)
— — — à thuya (cèdre)	Ml (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Ml(PB)
— — — à pin rouge	Ml(PR)
— — — à pin gris	Ml(PG)
— — — à pruche	Ml(PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Ml(S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Ml(ME)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Ml(MJ)
— — — (plantation de mélèze laricin)	Ml(L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — — avec pruche	F (PR)	F (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (R)
Diffusé à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB(PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB(PR)
— — — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Diffusé à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F(PG)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F(PR)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe(PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineuse	Er R	Er (R)
Érablière résineuse	Er R	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide (plantation)	F
Diffusé à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Pg(BB)
— — à bouleaux jaunes	Pg (BJ)
Peuplerie	Pe
Érablière rouge	Er (R)
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (BB)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à peuplier	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F
Plantation de peuplier	Pe (Pe)
— — de peuplier hybride	Pe(Ph)
— — de peuplier	Pe(Pe)
— — de bouleau blanc	P (BB)
— — de bouleau jaune	P (BJ)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... ⊥
Dénudé et semi-dénudé humide ..... ⊥
Aulnaie ..... ⊥

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... ~
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... ⊥
Terrain agricole ..... ⊥
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... ⊥

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle par chablis ..... cpc
Coupe partielle par dépérissement ..... cpd
Coupe partielle plus épidémie tordeuse ..... cpt
Chablis partiel ..... chp
Épidémie tordeuse ..... tordeuse
Brûlé partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brûlis ..... br
Chablis total ..... chv
Épidémie sévère ..... origine
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30(ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	00-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	00-30 "	30-80 "
70 "	61-80 "	00-50 "	50-80 "
90 "	81-100 "	00-50 "	50-80 "
120 "	101 et plus	00-70 "	70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeunes inéquiennes: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilles inéquiennes: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0%-10%)	2 (11%-25%)	3 (26%-40%)	4 (41%-60%)	5 (61%-80%)	6 (81%-100%)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	.....
Moyenne	31 à 60 %	.....
Forte	61 à 90 %	.....
Sévère	91 % et plus	.....

Les symboles sont placés au centre de la pente.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les routes publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E 1 C 2 S P 4 C
— défoliation
— densité de pente
— classe d'âge
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

R C5 H5 O1
Compt. for. : 9519 - 5000-6510 - 7025-7504-8502-8023
à jour : avril 1997

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 86
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 5
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 08
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique ..... 403 01 *
Bassin primaire 404
Bassin secondaire 02
Unité de gestion privée 98
Municipalité 400
Division de recensement 98
Municipalité 400
Cadastre ..... 4053 *
Parcelle ..... 4053 *
Région écologique 12c
Municipalité régionale de comté 400

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-9	32-K-12	32-K-11
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-8	32-K-5	32-K-6
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-1	32-K-4	32-K-3

32 K/5 N.E.